

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 95 (1969)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CONGRÈS

4^e Congrès de la Fédération européenne de la corrosion

Amsterdam, 7-14 septembre 1969

Le congrès traitera deux thèmes principaux : les réactions corrosives et la protection contre la corrosion, sous les aspects suivants :

- a) Théorie fondamentale et recherches scientifiques.
- b) Méthodes expérimentales.
- c) Cas pratiques.

Les groupes de travail seront les suivants :

Réactions corrosives

1. Influences mécaniques sur la corrosion.
2. Influence des radiations sur la corrosion.
3. Oxydation sous températures élevées.
4. Corrosion atmosphérique.

Protection contre la corrosion

5. Agents inhibiteurs.
6. Passivation et protection anodique.
7. Protection cathodique.
8. Couches non métalliques, organiques.
9. Couches non métalliques, inorganiques.
10. Couches métalliques.

Deux conférences sur la corrosion de tuyauteries souterraines, la corrosion marine et les salissures donneront un exposé sommaire des congrès organisés sur ces sujets en 1968 à Londres et à Athènes.

Programme et inscriptions : 4^e Congrès de la Fédération européenne de la corrosion, Boîte postale 7205, Amsterdam (Pays-Bas).

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Le Groupe professionnel des ingénieurs de l'industrie de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, SIA, a tenu le 31 janvier 1969, chez Micafil S.A. à Zurich-Altstetten, son assemblée générale sous la conduite de M. R. Grossfeld, ingénieur à Lausanne. A la suite des objets statutaires, le président rapporta sur l'activité du groupe pendant l'année écoulée et présenta le programme prévu pour 1969. Le comité souhaite que le groupe oriente davantage son action en fonction des services que la SIA doit rendre aux ingénieurs de l'industrie et il se préoccupe actuellement d'adapter les travaux et l'organisation du groupe à cet objectif. Par ailleurs, le développement du groupe sera positivement influencé par la décision que la Société centrale a prise récemment d'introduire la qualité de *membre collectif* dans les groupes professionnels ou groupes spécialisés de la SIA. Ceux-ci pourront désormais bénéficier de la collaboration de corporations publiques ou privées telles qu'administrations, associations, entreprises, etc. Ils y gagneront en influence et en moyens d'action.

A l'issue de l'assemblée générale, M. A. Goldstein, Dr ès sc., directeur de Micafil S.A., présenta un exposé sur l'histoire, le développement et les perspectives d'avenir de la maison Micafil, après quoi une visite de la fabrique donna aux participants un aperçu de l'activité multiple des différents départements de production. La visite du laboratoire haute tension suscita un intérêt particulier. Regardant vers l'avenir, M. Goldstein indiqua que Micafil S.A. ne tend pas seulement à apporter de nouveaux produits sur le marché mais aussi, dans le domaine de la construction de machines, à équiper des fabriques entières. La société attache, dans son champ d'activité, une grande importance aux travaux de recherche et à la promotion des cerveaux. Aussi appuie-t-elle la nouvelle direction prise par le groupe professionnel SIA des ingénieurs de l'industrie.

CARNET DES CONCOURS

Concours de projets pour un centre scolaire à Viège (VS)

Jugement

Ce concours qui était ouvert à tous les architectes domiciliés dans le canton ainsi qu'à tous les architectes originaires du canton du Valais a été jugé les 15, 16 et 17 janvier 1969.

Le jury a examiné les trente projets présentés et attribué les prix suivants :

- 1^{er} prix à MM. P. Morisod, J. Kyburz et Ed. Furrer, architectes, à Sion.
- 2^e prix à MM. A. Portner et Ch. Salamin, architectes, à Sierre.
- 3^e prix à M. Félix Porcellana, architecte, à Lausanne.
- 4^e prix à M. F. Pfammatter, architecte, à Zurich.
- 5^e prix à MM. P. Schmid et H. Robyr, architectes, à Sion.

Le jury a proposé en outre l'achat du projet de MM. R. et H. Zufferey, architectes, à Zurich.

Concours de projets pour un collège secondaire au Locle

Le jury, qui a siégé les 6 et 7 février derniers, a procédé au classement suivant :

- 1^{er} rang : M. Benoît de Montmollin, architecte, Bienne, 6000 fr.
- 2^e rang : M. André Gaillard, architecte, Genève, 5500 fr.
- 3^e rang : MM. Bruno et Fritz Haller, architectes, Soleure, 5000 fr.
- 4^e rang : M. et M^{me} Rudolf et Esther Guyer, architectes, Zurich, 3500 fr.
- 5^e rang : M. Jean-Pierre Lavizzari, architecte, La Chaux-de-Fonds, 2500 fr.
- 6^e rang : M. Wilfrid Steib, architecte, Bâle, 1500 fr.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 9 des annonces)

Rédaction : F. VERMEILLE, ingénieur

INFORMATIONS DIVERSES

Collège de « La Gracieuse », à Morges

La photographie publiée en couverture représente la façade ouest du nouveau groupe scolaire de « La Gracieuse », à Morges, qui est destiné au cycle inférieur. Il comprend 11 classes polyvalentes, une salle de couture, une salle de gymnastique et des locaux annexes indispensables.

Les classes sont réparties sur deux niveaux, alors que le rez-de-chaussée est dégagé et sert de préau couvert et de liaison avec le groupe de la salle de gymnastique.

La construction comprend une ossature métallique, des dalles de béton standardisées, des vitrages en métal léger (dont un nouveau coulisant particulièrement adapté aux usages scolaires), des allèges en béton préfabriqué, des plafonds suspendus, des cloisons à haute absorption phonique et des sols absorbants.

Par ailleurs, toutes les installations techniques sont adaptées à une construction industrialisée.

L'ossature métallique et les vitrages métalliques ont été fournis par ZM, Zwahlen & Mayr S.A., Aigle et Lausanne.